

DIALOGUE

La lettre d'information de DIAL

Numéro 32

Avril 2011

Editorial

Les changements soudains qu'ont connus les pays au Sud et à l'Est de la Méditerranée ont surpris tous les observateurs. La surprise était d'autant plus grande que ces pays ont relativement mieux résisté à la crise que l'ensemble des autres régions du Monde.

En outre, sur le plan de la gouvernance, les instances de la Banque mondiale et du FMI ont plutôt donné un satisfecit généralisé à l'ensemble de la région. L'Égypte, a même été considérée comme un exemple de bonne gouvernance pour le climat des affaires.

En réalité derrière les apparences et les bonnes performances macroéconomiques (même les PIB/habitant se sont accrus durant la dernière décennie), l'ensemble des pays de la région souffre des mêmes symptômes expliquant ainsi la diffusion inattendue des révolutions et de la revendication démocratique. Une polarisation des économies sur peu de secteurs, une faiblesse de l'investissement productif, des taux d'emploi parmi les plus faibles du monde, des inégalités régionales criantes, une gestion rentière des ressources et une corruption conduite et organisée par les oligarchies claniques au pouvoir impliquant ou non les militaires. Par-dessus tout, une augmentation considérable du niveau d'éducation depuis la décolonisation qui se traduit par un sous-emploi des diplômés et des taux d'expatriation anormalement élevés des qualifiés. Les taux de croissance du PIB réel nécessaires pour surmonter le problème du chômage des jeunes doivent être supérieurs à ceux qui prévalaient avant la crise. Le taux d'investissement moyen dans la région devrait être maintenu à un niveau élevé, alors même que les investissements directs étrangers et les transferts de fonds des migrants ont reculé considérablement dans l'ensemble des pays de la région, tout particulièrement au Maghreb. Cet investissement étranger est d'ailleurs essentiellement consacré au secteur énergétique, avec peu d'effets positifs sur la diversification des économies.

Dans ce contexte, des débats économiques et sociaux à partir de statistiques fiables et transparentes pourront contribuer aux transitions démocratiques. En effet, réfléchir à l'impact des politiques publiques sur le chômage, les inégalités ou la mobilité sociale répondrait à une demande sociale très forte dans la région et peut contribuer à désamorcer une situation extrêmement tendue. La région dispose de chercheurs de bon niveau qui ont pendant des années été privés de statistiques sociales en raison du black-out imposé par les dictatures. Espérons que les gouvernements transitoires libéreront ces statistiques, comme un premier gage d'abandon des pratiques du passé.

El Mouhoub Mouhoud
Mohamed Ali Marouani



DIALOGUE
est une publication
semestrielle de DIAL
éditée à 1.500 exemplaires
en français et en anglais.

Formule d'abonnement
gratuit disponible sur notre site
www.dial.prd.fr

Directeur de publication :
Michel Laurent
Rédacteurs en chef :
Jean-Marc Siroën
Xavier Oudin
Mise en page :
Coryne Ajavon
Danielle Delmas
Conception graphique :
www.iAntal.com

N°ISSN : en cours
UMR DIAL 225
Institut de Recherche pour le
Développement
Université Paris-Dauphine



Dans ce numéro

- *Banque mobile et microfinance dans les pays en développement*
- *Focus: Le secteur informel dans l'agglomération d'Antananarivo*
- **Programmes en cours:**
 - *Migrations Internationales et Développement. Le projet MIDDAS*
 - *Haïti : L'impact à moyen terme du séisme*
- *Actualité: En finir avec Doha*
- *Liste des publications des membres de l'UMR DIAL en 2010*
- *Thèses soutenues en 2010*
- *Liste des documents de travail 2010*

Banque mobile et microfinance dans les pays en développement

Les pays en développement et notamment l'Afrique Subsaharienne connaissent aujourd'hui une montée **en puissance de la microfinance et de la téléphonie mobile**. Ainsi, le rapport annuel 2011 du « Microcredit Summit » indique que plus de 128 millions de microcrédits ont été distribués à des clients pauvres depuis le début de la campagne en 1997. A titre de comparaison, ce chiffre était seulement de 66,5 millions en 2004. Parallèlement, les chercheurs de DIAL ont montré qu'à Bamako (Mali), 73 % des clients de l'Institution de Micro Finance (IMF) Miselini possédaient un téléphone mobile (Arestoff et al., 2009). En 2008, c'était déjà le cas de 78 % des clients des caisses de microcrédit Niako localisées à Kayes (Mali) et dans sa région. Ces pourcentages s'étant depuis lors probablement accrus, il convient d'analyser les interactions possibles entre la microfinance et la banque mobile.

A ce jour, les expériences de banque mobile sont encore limitées. Citons deux exemples intéressants. En Afrique du Sud, WIZZIT fournit depuis 2004 des services financiers sur mobile à 16 millions de personnes (soit 48 % de la population adulte), avec pour objectif d'atteindre des individus non bancarisés ou ayant des difficultés d'accès au système bancaire traditionnel. Au Kenya, le principal opérateur de téléphonie mobile, SAFARICOM (filiale du groupe international Vodafone), a lancé M-PESA en mars 2007 dans le même esprit. 20 000 utilisateurs se seraient enregistrés dès le premier mois de fonctionnement de M-PESA (Hughes et Lonie, 2007), la plupart d'entre eux étant des micro-entrepreneurs. Au vu de ces premières expériences, il est donc intéressant de se demander si la banque mobile peut effectivement permettre d'améliorer et d'étendre la fourniture des services financiers aux agents pauvres, et si les opérateurs de téléphonie mobile peuvent trouver un intérêt économique au développement de ces nouveaux services.

La microfinance consiste à fournir un ensemble de services financiers (crédit, assurance, transferts de fonds...) aux pauvres « économiquement actifs », c'est-à-dire aux micro-entrepreneurs qui n'ont que peu ou pas d'accès aux sources traditionnelles de financement. L'activité financée (ou assurée) est généralement une activité de service, le plus souvent commerciale. En ce qui concerne le microcrédit, les études montrent qu'en raison du risque, ce type de prêt finance généralement l'extension de l'activité plutôt que son démarrage. Par ailleurs, bien qu'historiquement le microcrédit ait d'abord

été décliné sous la forme du prêt de groupe¹ conformément à l'optique initiale de la Grameen Bank (fondée par Muhammad Yunus et co-lauréate du prix Nobel de la paix en 2006), les prêts sont de plus en plus accordés à titre individuel. L'absence de clause de responsabilité collective et le rapport individuel au crédit et à l'IMF ne nécessitent plus de temps passé à surveiller les autres débiteurs afin d'éviter les comportements de passager clandestin au sein du groupe. Les clients « économisent » ainsi du temps qu'ils peuvent consacrer à l'activité productive. Néanmoins, le lien social demeure présent au travers, notamment, du système du garant (Jaux et Venet, 2007). En ce sens, le microcrédit tend donc à se rapprocher du crédit traditionnel consenti par le secteur bancaire.

Pour autant, que le prêt soit individuel ou qu'il fasse appel à la caution solidaire, le microcrédit s'appuie très largement sur le lien social ou sur le « rapport humain » tel que le qualifient Kapoor, Morduch et Ravi (2007). L'agent de crédit occupe une place déterminante dans la construction et la consolidation de ce lien social : il rencontre généralement très souvent les emprunteurs, la plupart du temps sur la base d'un rythme hebdomadaire. Ces rencontres peuvent être publiques (en ce sens où l'ensemble des débiteurs du village est convié à une réunion obligatoire où chacun peut observer les remboursements des autres et donc se forger une opinion sur le « sérieux » du voisin) ou privées (l'agent de crédit rencontre alors les clients séparément, les après les autres). En d'autres termes et quelle que soit la forme du crédit retenue, l'agent de crédit ne joue pas qu'un simple rôle de garant du respect des règles du jeu : il est également un véritable médiateur social entre les individus (mais aussi entre ces derniers et l'IMF), leur permettant d'accumuler du capital social (c'est-à-dire de se bâtir une réputation) ou au contraire d'en perdre au gré du respect ou non des échéances de remboursements. Cette dimension humaine prend la forme d'une relation de gré à gré entre le client et

¹ Dans cette forme du microcrédit, le prêt est accordé à titre individuel mais uniquement à une personne membre d'un groupe d'emprunteurs librement constitué. Dans le groupe, l'attribution des crédits est généralement séquentielle. Par exemple, le prêt n'est accordé à un second membre qu'à la condition que le premier bénéficiaire ait correctement remboursé. En outre, chaque membre joue le rôle de garant pour les autres, c'est-à-dire qu'il s'engage à rembourser tout ou partie de la somme due par l'emprunteur défaillant. C'est sur ce principe que fonctionne la fameuse Grameen Bank au Bangladesh.

L'agent de crédit qui est souvent mise en avant pour expliquer la faiblesse des problèmes de non-remboursement dans les IMF. Les retards de remboursement demeurent cependant fréquents, ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes de viabilité financière dans de nombreuses institutions.

Globalement, les économistes mettent donc en avant le lien social pour expliquer le succès du microcrédit et de la micro-finance. Or, cette dimension humaine disparaît partiellement avec la banque mobile ce qui constitue une limite *a priori* largement compensée par les avantages qu'elle présente, tant pour le client que pour l'IMF.

Les avantages des services de banque mobile du point de vue du client.

Entre autres objectifs, les services de banque mobile visent à faciliter les transactions en les simplifiant, c'est-à-dire en réduisant le temps supposé « perdu » (« time consuming ») dans les contacts humains. La mise en place des remboursements du crédit via le téléphone mobile peut ainsi permettre d'alléger (voire d'abandonner) les séances publiques de remboursement. L'attente du client s'en trouve alors réduite et par là même, le coût d'opportunité associé à cette dernière. De fait, les chercheurs de DIAL ont montré qu'à Bamako, 55 % des clients de l'IMF Miselini effectuaient leur remboursement sur une base hebdomadaire et déclaraient pour 75 % d'entre eux devoir patienter à la caisse (Arestoff et al., 2009). Lorsque la possibilité d'un service de remboursement de leur microcrédit par téléphone mobile leur a été proposée², 77 % d'entre eux se sont déclarés intéressés par ce service, et prêts à payer pour l'obtenir. Or, une telle procédure de remboursement du microcrédit rend moins présente la dimension humaine si bien que tout ou partie de la crédibilité de la sanction sociale peut s'en trouver ruinée en cas de manquement au contrat. Telle n'est pas l'opinion de Kapoor, Morduch et Ravi (2007) qui considèrent que les gains en termes de qualité et de diversité des services proposés aux clients grâce aux services offerts par la banque mobile feraient plus que compenser les pertes éventuelles dues à l'affaiblissement de la dimension humaine dans la micro-finance.

Grâce à la banque mobile, le client peut aussi gagner du temps si les opérations de déblocage de fonds sont facilitées. A Bamako, les chercheurs de

² Le principe serait le suivant : grâce à de la monnaie virtuelle (e-monnaie), contrepartie de dépôts en argent liquide effectués auprès des revendeurs agréés de cartes prépayées, le client pourrait effectuer par une simple manipulation de son téléphone, un transfert d'argent de son compte auprès de l'opérateur téléphonique vers son IMF afin de rembourser son microcrédit.

DIAL ont montré que 74 % des clients enquêtés auprès de l'IMF Miselini (et plus précisément 80 % des femmes) étaient intéressés par un service de déboursement de leur microcrédit sur téléphone mobile³. Il convient cependant de ne pas négliger la procédure de traitement de la demande. L'agent de crédit doit encore pouvoir jouer un rôle fondamental dans la présentation et la défense du dossier de crédit. Les services de banque mobile doivent simplement permettre de raccourcir les délais : une fois le dossier traité en commission de crédit, l'accord et la somme disponible peuvent être donnés plus rapidement au client. Cela sera d'autant plus facile que le client est connu et que l'IMF a pu observer sa qualité sur les prêts précédents.

Les services de microfinance sur mobile permettent également de réduire les coûts opérationnels des IMF et ainsi d'abaisser les taux d'intérêt pratiqués. Par ce canal, la banque mobile induit des bénéfices directs pour l'emprunteur : ce dernier paie moins cher les services financiers proposés par l'IMF. Ce phénomène a été constaté aux Philippines, à la suite de la mise en place des services de banque mobile G-Cash.

De même, la consultation du solde de son compte à distance, en temps réel, peut faciliter l'investissement des micro-entrepreneurs ainsi que les prêts d'urgence (Kapoor, Morduch et Ravi, 2007) dont pourraient bénéficier les meilleurs clients de l'IMF. D'une manière générale, la banque mobile peut donc permettre d'introduire davantage de flexibilité dans le microcrédit. Ainsi, les remboursements devraient maintenant pouvoir s'effectuer à n'importe quel moment avant la date d'échéance (conformément au souhait des emprunteurs mis en évidence par Armendariz et Morduch, 2000) et non plus à date fixe imposée. Une vendeuse de fruits qui perçoit un revenu quotidien peut ainsi préférer rembourser une petite somme tous les jours plutôt qu'une somme plus conséquente une fois par semaine. Or, les IMF sont généralement dans l'impossibilité de proposer des remboursements « à la carte » à leurs clients pour des raisons techniques. Les services offerts par la banque mobile peuvent alors introduire une dose supplémentaire de flexibilité (Kapoor, Morduch et Ravi, 2007) dans la procédure permettant au client de mieux gérer ses remboursements en les faisant coïncider avec ses flux de trésorerie.

Grâce aux services de banque mobile, le client peut accéder à d'autres services financiers à moindres coûts. En Afrique du Sud, WIZZIT propose un service de transfert de fonds par téléphone mobile. Les chercheurs de DIAL ont montré dans le cas

³ Symétriquement au remboursement de crédit, l'IMF pourrait transférer de l'argent sur le compte de banque mobile du client qui pourrait ensuite récupérer cet argent, suite à un message sur son téléphone, auprès du vendeur téléphonique de son choix.

du Togo et du Mali que ces transferts étaient actuellement très largement réalisés soit par les individus eux-mêmes qui transportent avec eux de l'argent liquide, soit par des organismes tels que Western Union ou Money Gram, plus spécifiquement pour les transferts internationaux. Dans le premier cas, les individus qui transfèrent font face à un coût lié à leur propre transport mais aussi à un coût en termes d'insécurité des fonds. Dans le second cas, au coût financier, s'ajoute un coût d'accès aux guichets de ces agences largement concentrés dans les villes. Tout porte donc à croire qu'un service de transferts par téléphone mobile donnera lieu à une large demande. Les chercheurs de DIAL ont vérifié cette hypothèse beaucoup plus sensiblement à Kayes qu'à Bamako où seul un tiers de la population interrogée (contre deux-tiers à Kayes) s'est déclaré intéressé par le service de transfert d'argent. Ce manque d'intérêt relatif pour les services de transferts à Bamako peut s'expliquer par le fait que de nombreux transferts y transitent par des organismes tels que Western Union. Or, bien que coûteux, ces services sont à la fois sécurisés et d'accès facile, d'où un moindre attrait pour les transferts par téléphonie mobile. Au contraire, le relativement grand intérêt pour ces services à Kayes, berceau des migrations au Mali, tient probablement au fait que la population de cette région reçoit et envoie elle-même de nombreux et importants transferts de fonds, en utilisant massivement des systèmes de transferts informels peu chers mais peu sécurisés. Les chercheurs de DIAL ont montré qu'à Kayes, ces services de transferts par téléphone mobile étaient particulièrement appréciés des populations pauvres qui mettent en avant leur caractère moins onéreux relativement à des services de type Western Union. Ces transferts d'argent et notamment les transferts en provenance des membres de la famille ayant immigré dans les pays développés peuvent constituer une part considérable du revenu des familles pauvres restées dans leur pays d'origine. Dans une perspective de lutte contre la pauvreté (accès aux soins, notamment) et de croissance économique (accumulation de capital humain ou physique), ces transferts ont donc une importance considérable. Par extension, toute initiative permettant de les faciliter est favorable à la croissance.

Enfin, les services de banque mobile permettent également de sécuriser les transactions entre les agents eux-mêmes. Un commerçant qui se rend ou qui revient du marché, par exemple, doit transporter sur lui un certain montant d'argent liquide. La banque mobile peut lui permettre de réduire les risques inhérents à la détention physique de monnaie. Arrivé au marché, le commerçant peut retirer de l'argent liquide de son compte en « e-monnaie » en se rendant chez un commerçant partenaire de l'opérateur ou dans une agence de l'opérateur. Son compte mobile sera alors débité de la somme du

montant remis et des commissions. À l'inverse, une fois la journée de travail achevée, il pourra déposer le revenu de ses ventes auprès du même distributeur.

Les avantages des services de banque mobile du point de vue de l'IMF.

Grâce aux services de banque mobile, les institutions de micro finance peuvent bénéficier d'une réduction de leurs coûts de fonctionnement liée, par exemple, à une moindre fréquence des rencontres entre les agents de crédits et les clients. Le principe est qu'une partie du suivi du client (*monitoring*) peut désormais être réalisée via la banque mobile permettant ainsi de réduire les frais de déplacement en zone rurale. Or, cette réduction des coûts ne doit pas remettre en cause le lien social qui garantit le niveau élevé des taux de remboursement. On peut imaginer qu'une solution possible consisterait à introduire la banque mobile de façon graduelle en réservant ce type de services aux meilleurs clients, c'est-à-dire à ceux dont on a pu observer le respect scrupuleux des échéances de remboursement par le passé. Le risque de relâchement de la pression sociale est ainsi minimisé tandis que, dans le même temps, apparaît une incitation supplémentaire à être un « bon client ».

La liaison par téléphone mobile peut également être un moyen efficace pour que l'agent de crédit transmette des informations à l'institution de microfinance en temps réel. En ce qui concerne une demande de crédit, le téléphone mobile peut améliorer la qualité de l'information transmise en permettant sa standardisation, en simplifiant son stockage sous format électronique⁴ et en assurant la protection de ce type de données (cryptage). Le téléphone mobile peut également permettre de faire immédiatement état d'un problème de non-remboursement ou de retard de remboursement pour un prêt existant. Dans ce cas, on peut imaginer que l'historique des remboursements du client soit consultable par l'agent de crédit via son téléphone mobile ; ou que l'IMF ait la possibilité d'envoyer des SMS aux clients pour leur rappeler la date d'échéance des paiements ou leur signaler qu'ils sont en retard de paiement dès que ce dernier est constaté.

Enfin, et c'est là un point très important, la banque mobile permet d'offrir de nouveaux services aux clients et donc d'offrir une gamme de produits à la fois plus vaste et plus souple. Lors d'entretiens réalisés au Mali comme au Togo, les chercheurs de DIAL ont constaté que les responsables des IMF étaient particulièrement sensibles à cet aspect.

⁴ Certains téléphones mobiles sont capables de transmettre directement des fichiers Excel ou Word sur le système informatique de l'IMF sans avoir à effectuer de saisie supplémentaire.

L'élargissement de la gamme des services offerts devient alors synonyme de développement de l'activité et d'accélération de la bancarisation d'une clientèle pauvre.

La banque mobile rend donc possible la (ré)conciliation entre un objectif « social » (le financement des pauvres) et l'ouverture à de nouvelles sources de revenus qui viendront consolider la viabilité financière de l'IMF. A ce titre, les services de banque mobile concourent à rendre la microfinance plus « inclusive » dans les pays pauvres et émergents. Qu'en est-il dans les faits ? Une étude du CGAP⁵ (Ivatury & Pickens, 2006) a été menée auprès de 215 utilisateurs du service WIZZIT et 300 utilisateurs de téléphone mobile ayant les mêmes caractéristiques (notamment en termes de revenu) mais n'utilisant pas le service WIZZIT. Il apparaît que les utilisateurs de téléphone mobile sont satisfaits à la fois de l'utilité (68 % des personnes interrogées), du prix (70 %), de la sécurité (69 %) et de la rapidité (68 %) du système. En revanche, l'étude montre que les utilisateurs du service WIZZIT, bien que pauvres, ne font pas partie des personnes les plus pauvres d'Afrique du Sud.

Etant donnée la vitesse de propagation de ces services en Afrique subsaharienne, sous la tutelle d'Orange notamment dans les pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest, des études d'impact de ce type sont amenées à se multiplier à très court terme. DIAL sera ainsi porteur, au printemps 2012, d'une étude d'impact des services de banque mobile mis en place un an plus tôt par Orange au Cameroun. Le service de banque mobile appelé Orange Money s'articulera autour de trois prestations proposées aux clients : le paiement de factures ; la gestion de compte bancaire (virement notamment) et les transferts de fonds nationaux. L'objectif est de mesurer les effets de ces prestations sur les gains d'efficacité dans l'activité professionnelle, sur l'incitation à épargner, à investir ou à solliciter un crédit, sur la fréquence et le volume des transferts de fonds. Un échantillon de clients Orange Money sera comparé à un échantillon de non-clients, les deux sous populations ayant préalablement été identifiées par une procédure de *matching*. Les résultats obtenus peuvent tout à fait être moins positifs que les opérateurs de téléphonie mobile ne l'envisagent. En effet, les services étant payants et l'addiction à la téléphonie déjà grande, la part des dépenses de téléphone dans le budget des ménages pauvres peut devenir un obstacle au financement des dépenses de santé, d'éducation ou d'investissement ; de plus, une des clés du succès de la microfinance (et notamment de la forte adhésion des emprunteurs aux échéanciers de remboursement) est généralement attribuée par les cher-

cheurs et les praticiens à la fréquence et à la qualité des rapports humains directs, notamment entre les agents de crédit et les emprunteurs. Si l'utilisation de la téléphonie mobile peut se révéler être un progrès considérable dans la lutte contre l'exclusion financière, il est primordial que son introduction ne se traduise pas par la dépersonnalisation des rapports financiers.

**Florence Arestoff
Baptiste Venet**

Références

Arestoff F., Venet B. et Wachsberger J-M. (2010), « Pistes de réflexion pour de nouveaux services de banque mobile dans les pays émergents. Enquête auprès de clients de l'ONG SEBADERS au Togo », Contrat de recherche Université Paris Dauphine - Orange, rapport final, janvier, 164 pages.

Arestoff F., Jacques J-F. et Venet B. (2009), « Services de banque mobile et microcrédit à Bamako », rapport final, juillet, 118 pages.

Arestoff F., Jacques J-F., Jaunaux L. et Venet B. (2008), « Services de banque mobile et microfinance au Mali », Contrat de recherche Université Paris Dauphine - Orange, rapport final, octobre, 195 pages.

Armendáriz de Aghion B. et Morduch J. (2000), « Microfinance beyond group lending », *The Economics of Transition* 8 (2), pp. 401-20.

Hughes N. et Lonie S. (2007), "M-PESA : Mobile Money for the "Unbanked". Turning Cellphones into 24-Hour Tellers in Kenya", *Innovations*, winter & spring, pp. 63-81.

Ivatury G. et Pickens M. (2006), "Mobile Phone Banking and Low-Income Customers: Evidence from South Africa", CGAP.

Jaunaux L. et Venet B. (2007), « Microcrédit individuel et pression sociale : le rôle du garant », Cahiers de Recherches EURISCO, Université Paris-Dauphine.

Kapoor M., Morduch J. et Ravi S. (2007), "From Microfinance to m-Finance", *Innovations*, winter & spring, pp. 82-90.

Microcredit Summit Annual Report, 2011

⁵ CGAP = *Consultative Group to Assist the Poor*.

Le secteur informel dans l'agglomération d'Antananarivo : Performances, insertion, perspectives

Enquête 1-2-3: premiers résultats de la phase 2 - 2010

La phase 2 de l'enquête 1-2-3 de 2010 à Antananarivo a été conduite en septembre dernier. Nous livrons ici les premiers résultats avec une comparaison avec les données de la même enquête il y a 10 ans. La phase 2 des enquêtes 1-2-3 concerne les unités de production informelle. Il s'agit d'une enquête sur les entreprises, à partir d'un échantillon de chefs d'entreprises ou travailleurs indépendants tiré de la phase 1 (enquête-emploi).

En 2010, l'agglomération d'Antananarivo compte **354 600 unités de production informelles (UPI)** dans les branches marchandes non agricoles, **employant 526 400 personnes**. Par rapport à la situation de 2001, le nombre d'UPI ainsi que les emplois qu'elles créent montrent un secteur en prolifération continue. Le taux de croissance annuel moyen entre 2001 et 2010 est de 6,2 % pour le nombre d'UPI, et de 7,0 % pour le nombre d'emplois. Ces chiffres marquent une fois de plus l'importance économique des activités informelles pour la population de la capitale. La multiplication des créations d'UPI au cours des dernières années traduit la montée en puissance du secteur informel comme mode d'insertion privilégié de la main-d'œuvre en période de crise. Mais cela s'accompagne aussi d'une précarisation croissante au sein même du secteur informel.

Croissance soutenue du secteur informel...

L'ensemble des principaux agrégats économiques a mis en lumière une croissance soutenue du secteur informel dans l'agglomération d'Antananarivo au cours de la première décennie du troisième millénaire, alors que l'ensemble de l'économie a connu de nombreux chocs conjoncturels, dont deux crises socio-politiques majeures en 2002 et 2009. **Le secteur informel marchand non agricole de la capitale a produit pour 2 611 milliards d'Ariary de biens et services et a créé 1 422 milliards de valeur ajoutée au cours de l'exercice 2009/2010.** Le taux de croissance annuel moyen en volume au cours de cette période est de 7,1 %, aussi bien pour la production que pour la valeur ajoutée.

La structure des activités du secteur informel a subi des changements significatifs. Premièrement, les activités de transformation sont en perte de vitesse. Tant au niveau du nombre d'unités de production en acti-

tivité, du nombre d'emplois créés qu'en termes de contribution à la production, leur poids est en baisse entre 2001 et 2010 : -5 points en nombre d'unités, -1 point en nombre d'emplois et -4 points pour la production. Il convient de signaler qu'au sein même des activités de transformation, les activités agro-alimentaires ont connu un essor particulier, alors que celles de la confection ont subi une forte chute.

Deuxièmement, les activités de « services » ont connu une croissance rapide, ce qui n'est pas le cas des activités commerciales. En effet, la proportion des services est passée de 31 % du nombre d'unités de production en activité en 2001 à 40 % en 2010, alors que celle du commerce a diminué. Il faut noter qu'en termes de nombre d'emplois créés, on ne note aucun changement majeur. Par contre, en ce qui concerne la production, la contribution des activités commerciales est en nette augmentation : 35 % de la valeur ajoutée du secteur informel en 2001 et 40 % en 2010.

... mais accompagnée d'une dégradation des conditions d'activité

Les unités de production informelles subissent de plein fouet les effets néfastes des crises successives. Cela est reflété par une dégradation des conditions d'activité entre 2001 et 2010, après une nette amélioration entre 1995-2001. Pour l'année 2010, à peine 27 % des UPI disposent des installations appropriées pour exercer leurs activités, ce qui les prive d'accès aux principaux services publics (eau, électricité, téléphone). Cette situation est même en régression par rapport à 2001 où le pourcentage des UPI ayant un local approprié atteignait 31 %. Au niveau du capital utilisé, même si la proportion d'UPI dépourvues de capital a légèrement baissé de deux points (de 12,8 % en 2001 à 10,7 % en 2010), le taux d'investissement a perdu 4 points (de 6,5 % à 2,7 %) et le coefficient de capital plus de 6 points (de 27,2 % à 21,0 %).

Le secteur informel est toujours constitué de micro-unités. En 2010, 73,2 % des UPI sont réduites à une seule personne. Plus de 46 % des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes, que l'on trouve concentrées dans les emplois les plus précaires, notamment parmi les aides familiaux. La relation salariale est toujours très minoritaire et le recru-

tement de salariés n'a connu aucune amélioration entre 2001 et 2010. En 2010, seulement 13 % des UPI ont recours à ce type de main-d'œuvre (12 % en 2001). Le taux de salarisation n'a augmenté que d'un point en dix ans (de 16 % à 17 %) et le poids des charges salariales dans la valeur ajoutée a même baissé de 2 points (de 9 % à 7 %). Si le secteur informel ne peut être assimilé au sous-emploi, il en constitue l'un de ses refuges de prédilection. Les emplois exercés dans le secteur informel se caractérisent par une absence générale de protection sociale. Malgré tout cela, le secteur informel emploie des travailleurs relativement qualifiés avec un niveau d'étude moyen proche de 8 ans, même si les possibilités de valoriser une expérience acquise dans le secteur moderne restent particulièrement limitées.

Les membres du secteur informel travaillent **en moyenne 41 heures par semaine, et gagnent 240 000 Ariary par mois**. Mais ce chiffre cache une **forte hétérogénéité**. La prédominance des faibles revenus pèse sur la **rémunération médiane, égale à 71 000 Ariary**. Par rapport à la situation de 2001, la rémunération moyenne dans le secteur informel a connu une croissance réelle non négligeable de l'ordre de 9 %. Mais, l'accroissement réel des revenus a profité aux travailleurs à leur propre compte et, dans une moindre mesure, aux patrons, au détriment des salariés pour lesquels le revenu moyen a chuté de 34,1 %.

Exclus du système bancaire, plus de 95 % des entrepreneurs du secteur informel se reposent sur l'épargne individuelle pour financer leur capital. Les systèmes de financement informel (usuriers, tontines, etc.) ne sont pas capables de prendre le relais, et ne participent que très marginalement au financement de l'investissement dans le secteur informel. Si le capital est un véritable facteur de production dans le secteur informel, puisqu'il atteint 512 milliards d'Ariary en 2010, le taux d'investissement est dérisoirement faible (2,6 %), marquant la faible capacité d'accumulation de ce secteur. Toutefois, malgré cette faible capacité d'accumulation, le capital du secteur informel a augmenté en volume par rapport à 2001. La hausse réelle du capital entre 2001 et 2010 est de 43 %.

Le repli sur soi de plus en plus accentué...

Exclusivement tourné vers le marché intérieur, le secteur informel a pour **principal débouché la satisfaction des besoins des ménages**. En 2010, plus de 83 % de la demande qui lui est adressée provient de la consommation finale des ménages. Dans ce contexte, le secteur informel de la capitale entretient peu de liens directs avec le secteur formel, la sous-traitance étant un phénomène négligeable. Du côté des intrants, les liens entre le secteur informel et le secteur formel se font de plus en plus rares. L'approvisionnement dans les commerces formels ne représente plus que de 31 % de l'ensemble des transactions en 2010 (taux le plus bas enregistré depuis 1995), contre plus de 46 % en 2001. Cependant, le secteur

informel reste dépendant du secteur formel qui lui fournit 36 % de ses intrants.

Enfin, si les commerces informels constituent un vecteur de diffusion des produits étrangers, surtout en provenance de Chine, ils s'approvisionnent dans leur immense majorité en produits nationaux. En fait, par rapport à la situation de 1998 et de 2001, l'une des nouvelles tendances concernant l'approvisionnement du secteur informel consiste en la montée spectaculaire des produits asiatiques, notamment chinois.

Le chacun pour soi face à une concurrence plus rude...

Les comportements des opérateurs du secteur informel face à un environnement concurrentiel ont évolué. Le mode de détermination des prix des produits adoptée par les chefs d'UPI reflète bien la situation. Ces derniers fixent de plus en plus leur marge en référence aux prix des concurrents. Un tiers des chefs d'UPI fixent eux-mêmes leur taux de marge, tandis que plus de 15 % prennent en compte les prix des concurrents avant de fixer les leurs. De plus, 87 % d'entre eux se montrent favorables à la libre confrontation entre l'offre et la demande pour fixer le juste niveau des prix, proportion la plus élevée enregistrée depuis 1995. Le chacun pour soi est de mise et le recours aux ententes entre producteurs en matière de prix est en recul : un phénomène montrant le peu de confiance accordée par les opérateurs informels aux associations censées les représenter.

La concurrence reste avant tout interne au secteur informel lui-même. Un phénomène qui s'est accentué au fil des années. En 2010, pour plus de 94 % des UPI, le principal concurrent est le secteur informel lui-même. Cette proportion n'était que 90 % et 91 % en 2001 et en 2004. Les activités industrielles informelles sont les plus touchées. En fait de concurrence, les établissements industriels informels doivent lutter sur deux fronts : d'une part avec leurs pairs des industries informelles, et d'autre part avec leurs homologues des commerces informels.

En 2010, à peine 6 % des UPI sont concurrencées principalement par les grandes entreprises du secteur formel (commercial ou non). Lorsqu'il y a concurrence formel/informel, les UPI affichent dans l'ensemble des prix inférieurs ou égaux aux grandes entreprises. La faiblesse du pouvoir d'achat des clients constitue la première raison invoquée pour expliquer le différentiel de prix par rapport aux concurrents du secteur formel.

...et les contraintes de débouchés...

Actuellement, les difficultés rencontrées par le secteur informel restent avant tout liées au problème d'écoulement de la production, comme les années antérieures. La contrainte vient essentiellement du côté de la demande ("*faiblesse des débouchés*"), mais aussi du côté de l'offre ("*excès de concurrence*"). 75 % des UPI souf-

frent de l'un ou l'autre de ces problèmes. Il apparaît donc que la dégradation de l'environnement macro-économique, plus que les dysfonctionnements localisés sur certains marchés (pénuries, cadre institutionnel inadapté, etc.), constitue le facteur de blocage principal du secteur informel. En corollaire, **l'accès à de grosses commandes apparaît comme la modalité première des aides sollicitées par les chefs d'UPI**. Cette aide est surtout réclamée par les industries (à 82 %), plus à même d'être sollicitées pour des grosses commandes.

Dans la hiérarchie des difficultés qui affectent les producteurs informels, le problème récurrent du crédit ne vient qu'en sixième position. Mais, plus que son coût, c'est l'accès au crédit qui semble inhiber le développement des UPI. Ce résultat met en lumière le peu d'intérêt qu'accorde le système financier malgache aux micro-entreprises. Parmi les aides souhaitées par les chefs d'UPI, l'accès au crédit n'est mentionné qu'en cinquième place par 22 % d'entre eux. Par contre, comme les années passées, l'excès de régulations publiques ne constitue pas en 2010 une entrave importante au développement des activités informelles.

... sources de ralentissement de l'évolution des prix informels

Les prix à la production dans le secteur informel ont augmenté moins rapidement que les prix à la consommation en général (IPC). Mais l'écart est relativement faible. Entre 2001 et 2010, ce dernier a crû de 145,8 %, alors que, dans le même temps, le prix de la production du secteur informel n'augmentait de 143,0 %. En général, les activités informelles ont connu une réduction de leurs bénéfices unitaires, puisque les prix des matières premières ont augmenté de près de 157 % au cours de la même période. Ce phénomène est causé essentiellement par les contraintes subies au niveau de l'écoulement des produits, le faible pouvoir d'achat des clients et l'atomisation des producteurs.

Dans l'industrie, c'est dans la confection textile que la hausse de la valeur ajoutée est la plus élevée avec un quintuplement de la valeur en 2001. Les prix d'achat des matières premières ont moins augmenté que les prix de vente de la production. Par contre, dans les branches agro-alimentaires, les prix de vente ont moins augmenté que ceux des matières premières.

Les commerçants ne subissent pas le même sort. Si les vendeurs des produits primaires non transformés ont vu leurs marges unitaires baisser, les vendeurs de produits transformés ont enregistré une nette augmentation de leurs marges entre 2001 et 2010. Les opérateurs informels dans les « services » sont les grands perdants : prix de production en hausse de 218 % largement inférieure à la hausse des prix des consommations intermédiaires de 257 %. Les transporteurs n'ont pu augmenter le prix de leurs presta-

tions que de la moitié de la hausse des prix de ce qu'ils consomment : plus de 180 % contre 359 %.

L'Etat retombe dans le laisser-aller ?

Dans ce domaine, si au cours des périodes précédentes l'on a observé une sorte de rattrapage de l'administration vis-à-vis du secteur informel en termes de réglementation, à partir de l'année 2001, l'Etat retombe dans le laisser-aller. La méconnaissance réciproque reprend le dessus. Au niveau de l'enregistrement des entreprises, la situation s'est dégradée. En effet, le taux de non enregistrement des UPI est en hausse entre 2001 et 2010 : -10 points pour le registre de la statistique et -7 points pour la carte professionnelle.

En 2010, moins de 6 % seulement des UPI déclarent avoir eu des problèmes avec les agents de l'Etat. En général, l'objet du litige a trait au manquement à la réglementation pour les transporteurs et à l'emplacement de l'activité pour les commerçants exerçant sur la voie publique. En fait, au fil des années, les problèmes des UPI avec l'Etat sont aussi fréquents qu'auparavant. Par contre, la situation évolue dans le bon sens. Les règlements des litiges suivent plus souvent les procédures établies dans le cadre légal : le paiement d'amende a augmenté en proportion de 5 points (22 % en 2001 et 27 % en 2010). **La fréquence de la corruption a beaucoup diminué, mais son importance a augmenté.** La proportion des cas de paiement de « cadeaux » n'est plus que de 12 %, mais le montant médian des paiements est multiplié par cinq entre 2001 et 2010 (7 400 Ar. en 2001 à 40 000 Ar. en 2010). D'autre part, même en période difficile, la volonté des UPI de collaboration des UPI envers l'Etat reste élevée même si elle s'est affaiblie entre 2001 et 2010 (volonté de se faire enregistrer, volonté de payer les impôts, etc.).

Finalement, **malgré les difficultés, les producteurs informels restent largement optimistes.** En 2010, 63 % des chefs d'UPI affirment qu'il existe un avenir pour leur établissement et 38 % souhaitent voir leurs enfants leur succéder, s'ils le désiraient. Le secteur informel reste donc bien associé à un mode d'insertion sociale et économique encore valorisé aujourd'hui dans la capitale. Cependant, l'optimisme quant aux perspectives d'avenir est fortement corrélé avec le statut et le sexe des chefs d'unités informelles. Ainsi, les patrons d'établissements se montrent beaucoup plus, d'une part optimistes quant à l'avenir de leur établissement, et, d'autre part désireux de voir leurs propres enfants prendre leur relève et se maintenir dans le secteur informel, que les travailleurs à leur propre compte. Le résultat va dans le même sens lorsqu'on effectue une comparaison entre les chefs d'établissement hommes et femmes.

Faly Rakotomanana
INSTAT Madagascar, DIAL
Patrick Randriankolona
INSTAT Madagascar

Migrations Internationales et Développement: une analyse de données appariées migrants-familles d'origine au Sénégal (Projet MIDDAS)

L'augmentation du nombre de migrants internationaux dans le monde et celle concomitante des transferts migratoires font l'objet d'une attention grandissante de la part des institutions internationales et des gouvernements nationaux du Nord comme du Sud. Néanmoins, les facteurs d'intensification des flux migratoires, en provenance des pays du Sud et d'Afrique sub-saharienne en particulier, et le rôle de la mobilité humaine en tant que facteur de transmission du développement restent encore largement méconnus. Cet état de fait résulte en grande partie d'une absence de données tant sur le nombre de personnes qui migrent chaque année que sur les liens, financiers ou autres, que ces dernières entretiennent avec leur pays d'origine. En outre, lorsqu'elles existent, les données sont généralement tronquées. Elles sont en effet soit collectées auprès de migrants sur leur lieu de résidence et ne fournissent alors que des informations parcellaires sur les membres de la famille restés au pays, soit collectées auprès des familles d'origine des migrants et ne contiennent alors pas ou peu d'informations sur les migrants eux-mêmes.

Fournir des données quantitatives originales et non tronquées sur la migration sénégalaise et contribuer, à travers leur analyse, à améliorer l'état des connaissances sur les liens entre migration, transferts et développement sont les deux objectifs majeurs du projet MIDDAS. Les trois années du projet ont donc été rythmées par plusieurs campagnes de collecte de données à la fois auprès de migrants sénégalais dans différents pays de destination, et auprès de leurs familles d'origine au Sénégal. Quatre pays de destination ont été retenus pour les enquêtes auprès de migrants : la France, l'Italie, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire. Ces quatre pays ont été choisis car ils figurent parmi les principaux pays de destination des migrants sénégalais. Au total, 300 migrants sénégalais ont été interrogés dans chacun de ces quatre pays après avoir été sélectionnés aléatoirement.

Les enquêtes auprès des familles d'origine se sont quant à elles déroulées en juin et juillet 2009 pour les migrants enquêtés en France et en avril et mai 2010 pour ceux enquêtés en Italie et en Mauritanie, sur la base des contacts recueillis lors de la première phase. Le pistage des familles des migrants interrogés en Côte d'Ivoire n'a quant à lui pas eu lieu faute de ressources budgétaires suffisantes.

Cette base de données, dont le libre accès est à terme un objectif, constitue incontestablement le point fort du projet. Elle autorise non seulement l'investigation de thèmes de recherche jusqu'à présent peu ou pas explorés faute de données adaptées (par exemple sur la mesure des asymétries d'information pouvant exister entre les migrants et leurs familles d'origine), mais également un éclairage original (notamment par leur dimension comparative) sur des questions éventuellement déjà investies par d'autres chercheurs.

Bien que le travail d'exploitation des données n'en soit qu'à ses débuts, quelques premières analyses ont d'ores et déjà été réalisées. Jusqu'à présent, l'attention des membres de l'équipe s'est essentiellement portée sur l'étude des réseaux migratoires auxquels appartiennent les migrants enquêtés. Le travail le plus abouti s'est ainsi attaché à explorer l'influence qu'exerce le réseau de connaissances des migrants sur leur comportement de transferts. Un deuxième travail en cours se propose de tester l'existence d'un lien de causalité entre taille, composition du réseau migratoire et insertion des migrants sur le marché du travail. Un troisième travail, également en cours, est consacré à l'associationnisme sénégalais ; il cherche à identifier les facteurs qui concourent à l'appartenance des migrants à une ou plusieurs associations de ressortissants et explore dans quelle mesure être membre d'une association modifie les rapports au pays d'origine.

Bien que le projet MIDDAS soit officiellement clos, le travail d'exploitation des données va bien évidemment se poursuivre dans les prochains mois et déboucher sur un nombre significatif de publications. Deux thèses utilisant les données du projet devraient également être soutenues, l'une en fin d'année 2011 et l'autre en début d'année 2012.

Une des autres retombées à mettre à l'actif du projet MIDDAS est l'obtention de financements additionnels : l'un en provenance de l'Agence Française de Développement, qui a été mis à profit pour inclure la Côte d'Ivoire et la Mauritanie dans la liste des pays de destination retenus pour les enquêtes (et ainsi investir le champ quasi inexploré des migrations intra-africaines) ; l'autre en provenance de la Ville de Paris, qui est actuellement mobilisé pour analyser la contribution des associations de migrants au développement des communautés d'origine.

Contact: Flore Gubert
gubert@dial.prd.fr

Haïti : L'impact à moyen terme du séisme

Le 14 mai dernier, alors que le Palais présidentiel était toujours en ruines, Michel Martelly, le nouveau président d'Haïti a officiellement succédé à René Préval. Le grand défi de son mandat : orchestrer le processus de reconstruction en Haïti, qui plus d'un an après la catastrophe peine à s'enclencher. Malgré l'intervention immédiate de la communauté internationale à travers l'envoi d'équipes de secours sur place, des promesses d'aides financières et de soutien au processus de reconstruction, la situation tarde à se normaliser. L'Organisation Mondiale pour les Migrations (OIM) a évalué le bilan humain du séisme du 12 janvier 2010 à plus de 220 000 morts et 1,5 million de personnes déplacées. Si depuis juillet 2010, la population vivant au sein des camps d'hébergement temporaire a été réduite de 56 %, 680 000 haïtiens vivaient encore sous des tentes à la fin du mois de mars 2011. Cette diminution ne signifie pas pour autant qu'ils aient trouvé une solution durable de logement. L'UMR DIAL, dans le cadre du projet EISHA (Evaluation de l'Impact du Séisme en Haïti) financé par l'Agence Nationale de la Recherche, participe à l'évaluation de l'impact du tremblement de terre en Haïti, en collaboration avec l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et la Banque mondiale. Une Enquête sur les Condi-

tions de Vie des Ménages Après Séisme (ECV-MAS) sera réalisée avant la fin de l'année. Basée sur un échantillon d'environ 10 000 ménages représentatifs de l'ensemble de la population, l'enquête couvrira la totalité du territoire national. Elle comportera également une dimension panel pour la région de Port-au-Prince, la plus durement touchée par le séisme, s'appuyant sur une précédente enquête réalisée en 2007 par l'IHSI avec l'appui de DIAL. Les données collectées permettront d'élaborer un diagnostic des conditions de vie post-séisme et d'isoler l'impact spécifique du choc sur l'évolution de la situation des ménages, leur intégration au marché du travail et leurs stratégies d'adaptation. Il s'agit là d'un diagnostic nécessaire pour améliorer les politiques publiques - y compris préventives - et l'aide dont l'efficacité est sévèrement mise en cause aujourd'hui. Les recherches dans ce domaine sont encore embryonnaires au regard de la multiplication des désastres au cours de la dernière décennie, la zone des Caraïbes orientales étant la plus exposée aux catastrophes naturelles dans le monde.

Contacts : Javier Herrera
herrera@dial.prd.fr
Claire Zanuso
zanuso@dial.prd.fr

* * *

Le numéro 105 de la revue Statéco est paru



Editorial :

Xavier Oudin, Madior Fall, Mathias Kuépié, Constance Torelli

La production de statistiques pour les politiques de sécurité alimentaire : entre visions du monde et enjeux de pouvoir. Le cas du Mali

Nicolas Bricas, Sandrine Dury, Eve Fouilleux

L'appareil statistique des OMDs : un potentiel à développer pour les INS

Jean-Louis Rallu

Objectifs du millénaire pour le développement : un partenariat déséquilibré entre le Nord et le Sud

Miriam Cué

Notation des ONG et évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement : quelques pistes de réflexions

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Guinée Equatoriale : Une croissance sans développement ?

Kiari Liman Tinguiri

En finir avec Doha

Le cycle de Doha pour le développement, ouvert en 2002 et qui devait se terminer en 2004, reste dans l'impasse et, sans doute, pour longtemps sauf si l'échec était officialisé. Malgré la pression exercée par l'OMC, et son Directeur Général, toute illusion sur la possibilité de conclure avant la Conférence ministérielle de décembre 2011 est maintenant levée (voir les dernières déclarations de P. Lamy).

Les causes de cet échec sont multiples. Il existe néanmoins une cause irréductible qui n'est que très discrètement évoquée : le Congrès américain ne ratifiera pas un traité commercial issu du cycle de Doha : majorité des 2/3 au Sénat sans le bénéfice de la procédure accélérée (fast track) abandonnée en 2007, absence de dispositions relatives au travail en opposition avec la loi commerciale de 2002, protectionnisme des Démocrates avec l'arrière fonds de la crise économique et de l'insolente santé des pays émergents et de la Chine, opposition des Républicains hostiles à la supranationalité supposée de l'OMC, à la réduction des subventions agricoles et au Président Obama qui, malgré les promesses du G20 de Séoul (novembre 2010), a peu de chances de se lancer dans la mission impossible d'un nouvel affrontement avec le Congrès en pleine année électorale !

Est-ce grave pour les pays en développement ? En réalité, les principaux gagnants d'un succès auraient été quelques grands pays émergents exportateurs de produits agricoles, comme le Brésil. Ces pays émergents seraient donc aussi les grands perdants d'un échec, surtout si on leur retirait le bénéfice du Système Généralisé de Préférence (SGP). De plus, comme le Brésil, l'Inde ou la Tunisie, ces pays pratiquent aujourd'hui des droits de douane très inférieurs aux taux maximum (« consolidés ») qu'ils sont autorisés à appliquer, ce qui suspend une épée de Damoclès au-dessus de l'économie mondiale. Pas de panique, pourtant : la compétitivité de ces pays n'est pas seulement fondée sur

des coûts salariaux faibles ou des monnaies sous-évaluées mais aussi sur des produits intermédiaires librement importés grâce, notamment, à la prolifération des zones franches (comme les Export Processing Zones en Chine). Pour les pays les moins développés, les bénéfices d'un succès apparaissent plus ambigus. Importateurs nets de produits alimentaires, ils perdraient à la hausse des prix attendus de la libéralisation même si la redistribution interne pourrait faire apparaître des gagnants (les producteurs agricoles, par exemple). La libéralisation multilatérale exposerait aussi ces pays au phénomène d'érosion des préférences, héritées des accords de Lomé-Cotonou. Symétriquement, ils bénéficieraient du retrait des préférences accordées aux pays émergents dans le cadre du SGP.

Il faut le reconnaître, l'agenda de Doha est obsolète. Négocié à la fin des années 1990 il négligeait le retournement de l'économie mondiale en faveur des pays émergents (d'où l'échec de la Conférence de Cancun en 2003), la plus grande instabilité des prix et de l'activité, le renforcement d'une division internationale du travail verticale qui, par ailleurs, rend non opérationnelle la plupart des outils utilisés pour analyser le commerce. Nous sommes passés d'un état de surproduction agricole structurelle, aggravé par les politiques commerciales des pays développés, qui poussaient les prix à la baisse au détriment des producteurs des pays en développement, à une sous production aggravée par les restrictions à l'exportation des pays en surplus, faisant exploser les prix, ce qui favorise certes les producteurs des pays les plus pauvres au risque d'affamer les consommateurs des zones urbaines.

L'échec de Doha serait certes désolant pour l'institution. Elle ne serait certainement pas catastrophique pour l'économie mondiale et les pays en développement, surtout si elle offrait l'occasion de s'interroger sur les évolutions passées et à venir.

Jean-Marc Siroën

Publications des membres de l'UMR, 2010

- Amable B., Demmou L., Ledezma I.** : Product market regulation, innovation, and distance to frontier. *Industrial and Corporate Change*, 2010, 19(1), 117-159 pp.
- André P., Mesple-Soms S.** : Politics and the geographic allocation of public funds in a semi-democracy. The case of Ghana 1996 - 2004 *WP EEP G MonD n°2010/18*, 2010, 36 p.
- Arestoff-Izzo F., Hurlin C.** : Are Public Investment Efficient in Creating Capital Stock in Developing Countries? *Economics Bulletin* 30(4), 2010, 3177-3187 pp.
- Bénassy-Quéré A., Carton B., He Fan, Kawai M., Chul Yung, Pisani-Ferry J.** : Lendemain de crise. *Problèmes économiques*, 2010, 3002, 32-35 pp.
- Bienaymé A.** : Détenir les actions dans la durée. *Rapport moral sur l'argent dans le monde*, 2010.
- Bienaymé A.** : Economies émergentes et sortie de la pauvreté. *Rapport au XXe colloque fédérateur CEDIMES*, Université de Laval, Québec, Canada, 2010.
- Bienaymé A.** : Indispensable PIB. *Societal* 67, 2010, 117-121 pp.
- Bienaymé A.** : Les nouveaux visages de l'information. *Societal*, 69, 2010, 66-110 pp.
- Bienaymé A.** : L'Union européenne à l'épreuve de la crise financière..
- Bienaymé A.** : Rationalité économique et promotion des incitatives locales. *Cahier du CEDIME n°4* (3), 2010.
- Bocquier P., Nordman C. J., Vescovo A.**: Employment Vulnerability and Earnings in Urban West Africa. *World Development* 38(9), 1297-1314 pp.
- Castilho M., Menendez M., Sztulman A.** : Trade Liberalization, Inequality and Poverty in Brazilian States. *WP EEP G-MonD 2010/06*, 39 p.
- Chaponnière J.-R., Cling J.-P., Zhou B.** : Vietnam following in China's footsteps : the third wave of emerging Asian economies In Santos-Paulino Amelia, Guanghu Wan (Eds) *Southern engines of global growth and the role of FDI*, New York and Oxford, Oxford University Press, 2010, 300 p.
- Charmes J., Droy I., Froger G., Gubert F., Rakotovo H., Ramiaramananana J., Razafindrakoto M., Robilliard A.-S., Roubaud F.** : Histoire de recherches en économie à Madagascar in Feller C., Sandron I. (Eds) *Parcours de recherche à Madagascar, l'ORSTOM-IRD et ses partenaires*, Montpellier, IRD, 2010.
- Chauvet L., Collier P., Duponchel M.** : *Are post-conflict aid projects more succesful than others ?*, VOX, 2010.
- Chauvet L., Collier P., Duponchel M.** : *What explains aid project success in post-conflict situations?*, World Bank policy research working paper 5418, 28 p, 2010.
- Chauvet L., Collier P., Hoeffler A.** : Paradise lost. The cost of state failure in the Pacific. *Journal of Development Studies*, 2010, 46(5), 961-980 pp.
- Chauvet L., Gubert F., Mesplé-Soms S.** : Are Remittances More Effective Than Aid To Improve Child Health? An Empirical Assessment using Inter and Intra-Country Data. in Lin J.Y., Pleskovic B. (eds). *People, Politics and Globalization, Annual World bank conference on Development Economics - Global 2010*, Washington D.C., The World Bank, 2010, 173-204 pp.
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F.** : Assessing the potential impact of the global crisis on the labour market and the informal sector in Vietnam. *Journal of Economics and Development*, National Economics University, Hanoi, 2010.
- Cling J.-P., Nguyễn Thị Thu Huyền, Nguyễn Hữu Chí, Phan Thi Ngọc Trâm, Razafindrakoto M., Roubaud F.** : The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City. Hanoi, Editions Thê Gioi, 2010.
- Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F.** : How deep was the impact of the economic crisis in Vietnam?, *Policy brief*, 8 p 2010.
- Cogneau D., Jedwab R.** : Commodity Price Shocks and Child Outcomes: The 1990 Cocoa Crisis in Cote d'Ivoire. *WP EEP G-MonD n°2010/09*, 2010, 35 p.
- Cogneau Denis, Mesplé-Soms Sandrine, Spielvogel Gilles** : Development at the border : a study of national integration in post-colonial West Africa, *WP EEP G-MonD n°2010/15*, 2010, 75 p.

- De Vreyer P., Gubert F., Robilliard A-S.** : Are there returns to migration experience? An empirical analysis using data on return migrants and non-migrants in West Africa. *Annales d'Economie et de Statistique*, 2010.
- De Vreyer P., Gubert F., Roubaud F.** : Migration, self-selection and returns to education in the WAE-MU Countries. *Journal of African Economies* 19(1), 2010, 52-87 pp.
- Demenet A., Nguyễn Thị Thu Huyền, Nguyễn Hữu Chí, Razafindrakoto M., Roubaud, F.** : Dynamics of the informal sector in Hanoi and Ho Chi Minh City : Main findings of the Household business & Informal sector survey 2007 & 2009. *Policy brief*, Hanoi : GSO, IRD, World Bank, DFID, 2010, 32 p.
- Dimova R., Nordman C. J., Roubaud F.** : Allocation of labor in urban West Africa : insights from the pattern of labor supply and skill premiums. *Review of development economics* 14(1), 2010, 74-92 pp.
- Fisette J., Raffinot M. (dir)** : *Gouvernance et appropriation locale du développement Au-delà des modèles importés*. Ottawa, Les presses de l'université d'Ottawa 2010.
- Gastineau B, Gubert F., Robilliard A-S., Roubaud F. (Eds)** : Madagascar face au défi des objectifs du millénaire pour le développement, 2010, Objectifs Suds, IRD Editions, 336 p.
- Gubert F.** : Migrations, transferts et développement. Expériences comparées du Mexique et des pays du Maghreb. *Note de l'IFRI, Programme Migrations, identités, citoyenneté*, 2010, 31 p.
- Gubert F.** : Pourquoi migrer ? Le regard de la théorie économique. *Economie politique des migrations, Regards croisés sur l'économie* La Découverte. 8, 2010, 96-105 pp.
- Gubert F., Lassourd T., Mesplé-Somps S.** : *Do remittances affect poverty and inequality? Evidence from Mali*. Paris, *WP EEP G-MonD n°2010/13*, 2010, 26 p.
- Gubert F., Lassourd T., Mesplé-Somps S.** : Les envois de fonds des migrants réduisent-ils la pauvreté et les inégalités ? Le cas du Mali Analyse à partir de trois scénarii contrefactuels. *Revue Economique* 61(6), 2010, 1023-1050 pp.
- Guénard C., Mesplé-Somps S.** : Measuring inequalities: do household surveys paint a realistic picture? *Review of Income and Wealth* 56(3), 2010, 519-538 pp.
- Guillochon B.** : L'approche économique du bilatéralisme et du multilatéralisme. AIDE (Association internationale de droit économique). *Le commerce international entre bi et multilatéralisme*. Bruxelles, éditions Larcier, 2010, 637 p.
- Lagrée S., Cling J-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (éds. scient)** : Les Journées de Tam Đảo. Stratégies de réduction de la pauvreté : approches méthodologiques et transversales. Hanoi, Éditions Tri Thuc, 2010
- Lavallée E., Razafindrakoto M., Roubaud F.** : Ce qui engendre la corruption : une analyse microéconomique sur données africaines. *Revue d'économie du développement* 24(3), 2010, 5-47 pp
- Lavallée E., Vicard V.** : National borders matter... where one draws the lines too, UMR 225 DIAL, 2010, 32 p.
- Marouani M. A.** : More jobs for University Graduates: some policy Options for Tunisia. *Applied Economics Letters* 17(10), 2010, 933-937 pp.
- Mesplé-Somps S.** : Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : trois éléments de critique. in Fisette J. Raffinot Marc (eds) *Gouvernance et Appropriation locale du développement : au-delà des modèles importés*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2010, 87-106 pp.
- Mesplé-Somps S., Robillard A-S.** (2010). Etude sur la croissance partagée au Sénégal, 2001-2005. *WP EEP G-MonD 2010/12*, 54 p.
- Mesplé-Somps S., Robilliard A-S., Gräß J., Cogneau D., Grimm M.** : Cotton and poverty in West Africa: a comparative analysis of household living conditions in Mali and Burkina Faso. *Impact analysis series n°1*, AFD/DIAL, 2010, 83 p.
- Miotti L., Mouhoud E. M., Oudinet J** : *A New Survey 2MO to analyze Remittances from France to Southern and Eastern Mediterranean and Sub-Saharan Countries*, CEPN/2010/07, 31 p, 2010.
- Mouhoud E. M. (dir)** : Economie des services et développement des territoires. Rapport DATAR, *La Documentation Française*, 2010.
- Mouhoud E. M.** : Offshoring of service activities : overview and prospects. In Kuptsch Christiane (Ed) *The internationalization of labour markets* International Labour Organization (Internationale Institute for Labour Studies). (Ed), Genève, 2010, 167-195 pp.
- Mouhoud E. M.** : La connaissance : un bien public mondial, *Economie et Management* 136, 2010, 31-37 pp.
- Mouhoud E. M.** : Migrations, transferts et inégalités : Apports de travaux micro-économiques. Introduction. *Revue Economique*, 61(6), 2010, 973-979 pp.
- Mouhoud E. M., Oudinet J.** : Inequality and migration : what different European patterns of migration tell us, *International Review of Applied Economics* 24(3), 2010, 407-426 pp.

Mounier A., Tangchuang P. : *Education and knowledge in Thailand : The quality controversy*. Chiang Mai, 2010, Silkworm Books.

Nordman C. J. : Regards croisés sur les inégalités de genre sur le marché du travail malgache. In Gastineau B, Gubert Flore, Robilliard Anne-Sophie, Roubaud François (Eds) *Madagascar face au défi des objectifs du millénaire pour le développement, 2010*, 187-215 pp.

Nordman C. J. : Vulnérabilité au travail à Ouagadougou. in Boyer F., Delaunay, Daniel (Eds) *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, IRD/Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France au Burkina Faso, 2010, 193-203 pp.

Nordman C. J., Rakotomanana F., Robilliard A-S. : Gender disparities in the malagasy labor market. In Arbache Jorge Saba, Kolev Alexandre, Filiplak Ewa (Eds), *Gender disparities in Africa's labor market* Washington D.C., World Bank, 2010, 87-154 pp.

Nordman C. J., Wolff F. C. : Gender differences in pay in African Manufacturing firms In Arbache Jorge Saba, Kolev Alexandre, Filiplak Ewa (Eds), *Gender disparities in Africa's labor market*, Washington D.C., World Bank 2010, 155-192 pp.

Oudin X. : The education progress of the labour force. In Mounier A., Tangchuang P. *Education and knowledge in Thailand : the quality controversy*. Chiang Mai, Silkworm Books, 2010, 159-184 pp.

Oudin X., Bélanger D. : Les migrations de cadres du Nord vers le Sud du Viêt-Nam après la réunification de 1976. In *Mémoires et démographie : Regards croisés au Sud et au Nord* (sous la direction de R. Marcoux), collection Cahiers du CIEQ, Presses de l'Université Laval, Québec, 2010, 332-343 pp

Pasquier-Doumer L. : Perception de l'inégalité des chances et mobilités objective et subjective au Pérou. *Autrepart*, IRD 55, 2010, 141-158 pp.

Pisani-Ferry J. : Repenser la gouvernance économique de la zone euro. *Problèmes économiques* 3001, 2010, 24-31 pp.

Raffinot M. : L'appropriation (ownership) des politiques de développement : de la théorie à la pratique. *Mondes en développement – Attractivité et développement* 149, 2010, 87-104 pp.

Rakotomanana F., Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J-M. : L'impact économique de la crise politique sur les ménages urbains à Madagascar : le marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo en 2010 : une mise en perspective décennale. INSTAT, DIAL, 2010, 16 p.

Razafindrakoto M., Roubaud F. : La pauvreté urbaine à Madagascar : dynamique, déterminants et politiques in Gastineau B., Gubert F., Robilliard A-S., Roubaud F. (éds.). *Madagascar sur le chemin des OMD*. Marseille, Editions de l'IRD, 2010, 87-118 pp.

Razafindrakoto M., Roubaud F. : Are international databases on corruption reliable ? A comparison of expert opinion surveys and household surveys in sub-Saharan Africa. *World Development* 38(8), 2010, 1058-1069 pp.

Siroën J-M. : Quelle gouvernance économique mondiale après la crise ? in Montel-Dumont Olivia (Ed) *politique économique et ses instruments*. Paris la Documentation française, 2010, 264 pp.

Siroën J-M. : Commerce mondial, démocratie et régimes autoritaires : quelles évolutions ? *Revue politique et parlementaire* 112(1056), 2010, 14-20 pp.

Siroën J-M., Celentano A. Brami : Intégration commerciale et politique fiscale au Brésil. in Girault C. (dir.) *Intégrations en Amérique du Sud*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2010, 8 p.

Thèses soutenues en 2010

Martinez, Emmanuelle

L'impact du système des fonds de pension sur l'épargne (formelle et informelle).

Directeur de thèse : Najat El Mekkaoui

Olivier, Anne

Universalisation de l'accès à l'eau en milieu urbain et impact des politiques tarifaires - Analyse distributive dans les métropoles de Manaus (Brésil) et Casablanca (Maroc).

Directeur de thèse : Denis Cogneau

Paralta, Sara

Longévité et épargne pour la retraite.

Directeur de thèse : Najat El Mekkaoui

Liste des documents de travail 2010

Ces documents peuvent être téléchargés sur le site de DIAL
(www.dial.prd.fr)

- DT/2010-01 **The Impact of International Trade Flows on the Growth of Brazilian States.**
Marie Daumal, Selin Ozyurt
- DT/2010-02 **Trade Liberalization, Inequality and Poverty in Brazilian States.**
Marta Castilho, Marta Menendez, Aude Sztulman
- DT/2010-03 **Political contributions to influence consumers: the example of the u.s. drug reimportation debate.**
Anne Boring
- DT/2010-04 **The impact of trade openness on regional inequality the cases of India and Brazil.**
Marie Daumal
- DT/2010-05 **Employment Vulnerability and Earnings in Urban West Africa.**
Philippe Bocquier, Christophe J. Nordman, Aude Vescovo
- DT/2010-06 **Poverty reduction and growth interactions: what can be learned from the Syrian experience?**
Anda Mariana David, Mohamed Ali Marouani
- DT 2010-07 **Etude sur la croissance partagée au Sénégal, 2001-2005.**
Sandrine Mesplé-Somps, Anne-Sophie Robillard
- DT 2010-08 **Do remittances affect poverty and inequality? Evidence from Mali.**
Flore Gubert, Thomas Lassourd, Sandrine Mesplé-Somps
- DT/2010-09 **Inequality of opportunity on the urban labour market in West Africa.**
Laure Pasquier-Doumer
- DT/2010-10 **Poverty alleviation policy targeting: a review of experiences in developing countries.**
Emmanuelle Lavallée, Anne Olivier, Laure Pasquier-Doumer, Anne-Sophie Robillard
- DT/2010-11 **Defensive Strategies in the Quality Ladders**
Ivan Ledezma
- DT/2010-12 **Development at the border: a study of national integration in post-colonial West Africa.**
Denis Cogneau, Sandrine Mesplé-Somps, Gilles Spielvogel
- DT/2010-13 **The methodological challenge of monitoring living conditions: Insights from a tracking experience in Madagascar.**
Julia Vaillant

COLLOQUE INTERNATIONAL DIAL

CHOCS

DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

CONFÉRENCIERS INVITÉS

Ann Harrison
Université de California, Berkeley & NBER

Stefan Dercon
Université d'Oxford



Luc Descroix, 2005

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Touhami Abdelkhalek
Marta Castilho
Denis Cogneau
Philippe De Vreyer
Michael Grimm
Flore Gubert
Marc Gurgand
Hanan Jacoby
Sylvie Lambert
Aly Mbaye
Sandrine Mesplé-Somps
El Mouhoub Mouhoud
Christophe Jalil Nordman
Marc Raffinot
Jean-Marc Siroën
James Tybout

COMITÉ D'ORGANISATION

Philippe De Vreyer
Ivan Ledezma
Sabine Mage
Christophe Jalil Nordman
Xavier Oudin
Nelly Rakoto-Tiana
Julia Vaillant

30 juin - 1^{er} juillet 2011

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal De Lattre de Tassigny 75016 Paris

Informations et inscriptions

www.dial.prd.fr

MAIRIE DE PARIS